

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7353442301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7353442301>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 janvier 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Damien LEONARD, notaire à LESSAY (50430), en date du 11 janvier 2024, à LESSAY.

Dénomination : GFA ANGOT.

Forme : groupement foncier agricole, société civile régie par les articles L.322-1 à L.322-24 du Code rural et de la pêche maritime.

Siège social : 6 Village de Bretagne, 50430 VESLY.

Objet : acquisition, propriété, jouissance, administration, et mise en valeur par conclusion de baux ruraux, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires ; toutes opérations s'y rattachant sans modifier le caractère civil du groupement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 147.600 euros

Montant des apports en numéraire : 6.400 euros.

Apports en nature : diverses parcelles de terre à VESLY (50430) d'un montant de 141.200 euros.

Apports en nature : une parcelle de terre à VESLY (50430) d'un montant de 6.400,00 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sociales entre vifs sont soumises à agrément quelle que soit la qualité du cessionnaire. L'agrément doit être donné suite à une décision collective extraordinaire..

Gérant : Monsieur Joël ANGOT, demeurant 6 Village de Bretagne, 50430 VESLY

Gérant : Monsieur William ANGOT, demeurant 8 Village de Bretagne, 50430 VESLY

Gérant : Monsieur Damien ANGOT, demeurant 4 La Valoiserie, 50430 VESLY

La société sera immatriculée au RCS COUTANCES.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

